

**Délibération n° 25-057*****CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE CAMBRAI*****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****Séance du**  
27 juin 2025**Secrétaire de séance :**

Monsieur Jean-Pierre Bavencoffe

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 juin 2025  
 Le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Mme Virginie WIART en suite de convocation en date du 23/06/2025.

**Objet de la délibération**

Approbation du compte administratif 2024  
 Budget du CCAS

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 9

Effectif votant : 9

Etaient Présents : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mme Sabine Cagnard, Mr Alain Delevallée.

Etaient excusé(s), absent(s), représenté(s) : Mme Marie-Anne Delevallée, Me Françoise Demontfacon, Mme Sylvie Labadens, **Mme Sylviane Liénard donne procuration à Mme Dominique Cardon, Mr Michel Mauprivelz donne procuration à Mme Virginie Wiart**, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mme Brigitte Bracq.

Hors la Présence de Madame WIART Virginie, Vice-Présidente déléguée, et sous la Présidence de Mme Cardon Dominique.

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu le budget de l'exercice 2024 approuvé,

Après avoir approuvé le compte de gestion 2024 du comptable public et sur proposition de Madame la Vice-Présidente déléguée

Il convient d'approuver le Compte Administratif 2024 du CCAS qui a pour fonction de présenter, après la clôture de l'Exercice, les résultats de l'exécution du budget.

Pour l'exercice 2024, les résultats et soldes sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	410 227,84 €	7 711 062,19 €	8 121 290,03 €
Dépenses	280 996,00 €	8 079 762,82 €	8 360 758,82 €
Résultat de l'exercice N	129 231,84 €	- 368 700,63 €	- 239 468,79 €
Résultat cumulé exercice N-1	523 080,47 €	12 932,38 €	536 012,85 €
Reports en Restes à Réaliser			
<i>Recettes</i>	0 €	0 €	0 €
<i>Dépenses</i>	10 816,17 €	0 €	10 816,17 €
Résultat cumulé	<b>641 496,14 €</b>	<b>- 355 768,25 €</b>	<b>285 727,89 €</b>

Le Conseil d'Administration,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame la Vice-Présidente déléguée,  
 Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,  
 Approuve la conformité du compte administratif de l'exercice 2024 au compte de gestion du comptable public.

**APPROUVE** après en avoir délibéré **à la majorité avec deux abstentions**, le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article  
 2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
 Transmis à la Sous-Préfecture le :  
 Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,  
 La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS  
 La Vice-Présidente Déléguée  
 Virginie WIART

